COLLEGIADES
Règlement 2014-2015

Mercredi 10 Juin 2015
À EPINAL

Quotas Collégiades

Les collégiades sont programmées le **MERCREDI 10 JUIN 2015 à EPINAL sur le site de SOBA**, Route d'Archettes, en direction de Remiremont. Ce site propose plusieurs terrains de sports en herbe, des espaces «macadamés», un gymnase, des stands de tir, et offre l'avantage de se situer à proximité des forêts Vosgiennes.

Accès au site de SOBA :

→ en venant de Nancy : prendre la sortie Epinal/Razimont puis descendre le faubourg d'Ambrail vers Epinal Centre. Arrivé face au pont de la Moselle, prendre à gauche sur l'avenue Gambetta. Puis rouler sur la route d'Archettes D42 durant 7 km.

→ en venant de Remiremont : prendre la sortie D159B en direction de Bruyères/Rambervillers. Suivre la route de Chéniménil puis la D42 (route d'Epinal). Le site de SOBA se trouve 3 km après Archettes.

Parking des Bus :
Les bus pourront déposer sur site- un parking a été amenagé.

Suite à notre réunion de début d'année avec les coordonnateurs de districts, voici les quotas pour les collégiades.

Les quotas ont été répartis de la manière suivante :

→ District Bruyères :	6 délégations
→ District Epinal :	6 délégations
→ District La plaine :	6 délégations
→ District Saint-Dié :	4 délégations
→ District Haute Moselle :	4 délégations
→ District Moselotte :	3 délégations
→ District La vôge :	3 délégations

→ soit un total de **32 délégations de 24 élèves**.

IMPORTANT- 1 délégations de 24 élèves peut être composée avec des élèves issus de 2 AS (code as différents possible)

- Remarque : chaque district est libre de qualifier ses délégations selon ses propres règles.

Composition des délégations pour les Collégiades

- Chaque délégation sera composée obligatoirement de **24 élèves et de 2, 3 ou 4 enseignants** d'EPS accompagnateurs.
- Les minimes et benjamin(e)s peuvent-être mélangés.
- Les équipes **devront présenter au moins 4 filles** dans leur délégation
- Rappel- des élèves provenant de 2 AS peuvent composés une délégations

Horaires

9H00- 9h30	Accueil des délégations
10h00 – 12h15	Activités du matin
12h30 – 13h30	Repas tiré du sac
13h30 – 16h15	Activités de l'après midi
16h30	Palmarès et remise des trophées et récompenses

Classement

- Une équipe incomplète, ou ne respectant pas les critères de composition d'équipe (2 filles en co par exemple) sera classée dernière de son épreuve.

- Une équipe n'allant pas au bout de son épreuve sera classée dernière.

- Le classement final sera obtenu grâce à une table de cotation par addition des classements par famille.

  - l'équipe 1 finit **3ème** en rugby flag et **7ème** en FUTSAL
    → 7 + 3 = **10 points** pour la délégation
  - l'équipe 2 finit **12ème** en biathlon et **2ème** en ergo-aviron
    → 12 + 2 = **14 points** pour la délégation
  - l'équipe 3 finit **10ème** en escalade , et **4ème** en CO
    → (10 + 4) = **14 points** pour la délégation
  - l'équipe 4 finit **1ère** en Escalade et **19ème** en Canoë Kayak
    → 1 + 19 = **20 points** pour la délégation

  → Au total, la délégation aura 10 + 14 + 14 + 20 = **58 points**

  La délégation totalisant <u>le moins de points</u> remportera les Collégiades et un classement de 1 à 32 sera réalisé.

- <u>En cas d'égalité au classement général, les équipes seront départagées comme suit :</u>
  1. **l'équipe comptant le plus de filles sera placée devant**
  2. si l'égalité persiste, c'est le temps réalisé lors de l'épreuve de biathlon qui fera foi.

- Un seul classement SCRATCH sera édité pour toutes les catégories d'établissement.

Programme des Collégiades

5 familles d'activités – 2 activités différentes pratiquées par un même élève dans chaque famille.

Le total de participants dans chaque famille est égal à 24 élèves, soit une délégation.

Les enseignants répartiront les élèves selon leurs souhaits et transmettront les compositions de leurs équipes au service Départemental UNSS sur la fiche d'inscription qui leur sera adressée.

Une inscription OPUSS sera également mise en place (saisie des accompagnateurs et des 24 élèves participants aux collègiades).

Ce fonctionnement offre une grande souplesse aux enseignants et aux élèves dans la composition des équipes et le choix des activités. En effet, les équipes ne sont pas figées pour la journée

Exemple :
Ma délégation pratique en activité 1 (le mercredi matin) les **activités famille** 1, je répartis selon les choix et les envies de chacun :
8 élèves en RUGBY,
4 élèves en BIATHLONN
4 élèves en ACRO BRANCHE
4 élèves en ESCALADE
4 élèves en ZUMBA
L'après-midi, ma délégation pratique en activité 2 **les activités famille 2**. **J'ai alors le choix de refondre totalement mes « équipes » : ainsi, un élève ayant participé au RUGBY le matin pourra participer au FUTSAL EXTERIEUR l'après-midi, alors qu'un autre élève de cette même équipe de FUTSAL pourra quant à lui choisir d'intégrer l'équipe D'ERGO-AVIRON qui lui plaît davantage.**

Et il en est de même pour toutes les activités quelque-soit la famille concernée !!

Ainsi, l'élève peut choisir les activités qui lui conviennent le mieux et composer son « menu d'activités préférées », et l'enseignant a beaucoup plus de liberté pour composer ses équipes dans chaque famille d'activités. La seule contrainte est de respecter les effectifs d'élèves par activité afin que chacun des 24 élèves soit occupé sur chaque créneau horaire

Rq ; vous saurez en arrivant par quelles activités vous commencerez.

SPORT CO	**Activité FAMILLE n°1**	**Activité FAMILLE n°2**	**Nombre d'élèves dans l'équipe**	**Mixité**
	Rugby Flag	**Futsal extérieur**	**8** élèves	Mixité possible
	Chacune des 32 équipes participera aux 2 activités : l'une le matin et l'autre l'après midi. Ainsi, 2 championnats de 16 équipes seront mis en place le matin et 2 autres l'après midi. 2 équipes issues d'un même établissement présentant 2 délégations ne participeront pas à la même activité au même moment : (ex : l'équipe 1 concourt en rugby flag le matin et Futsal l'après-midi alors que l'équipe 2 concourt en Futsal le matin et rugby l'après midi). **Les élèves qui ont fait l'activité sport co n°1 le matin ne font pas obligatoirement l'activité n°2 sport co l'après midi** Un classement de 1 à 16 sera établi dans chaque championnat Le total des points rapporté par l'équipe à sa délégation est obtenu en additionnant les classements dans les 2 activités.			
RELAIS	**Activité FAMILLE n°1**	**Activité FAMILLE n°2**	**Nombre d'élèves dans l'équipe**	**Mixité**
	Biathlon- Tir à l'Arc	**Ergo-Aviron**	**4** élèves	Mixité possible
	Chacune des 32 équipes participera aux 2 activités : l'une le matin et l'autre l'après midi. Ainsi, 2 championnats de 16 équipes seront mis en place le matin et 2 autres l'après midi. 2 équipes issues d'un même établissement présentant 2 délégations ne participeront pas à la même activité au même moment : le matin, l'équipe 1 pratiquera le biathlon et l'équipe 2 l'ergo-aviron, et inversement l'après midi. **Les élèves qui ont fait l'activité relais n°1 le matin ne font pas obligatoirement l'activité n°2 relais l'après midi** Un classement de 1 à 16 sera établi dans chaque championnat. Le total des points rapporté par l'équipe à sa délégation est obtenu en additionnant les classements dans les 2 activités.			
APPN 1	**Activité FAMILLE n°1**	**Activité FAMILLE n°2**	**Nombre d'élèves dans l'équipe**	**Mixité**
	Acro-branche (spinaparc)	**Course d'Orientation**	**4** élèves	Mixité OBLIGATOIRE **2 filles** minimum par équipe
	Chacune des 32 équipes participera à l'épreuve de Run and Bike (équipes de 6 dont 2 filles obligatoires). **Chaque équipe apportera 1 ou 2 VTT et ses casques.** Pour l'activité n°2, les modalités de l'épreuve seront expliquées lors de l'accueil. Ainsi, 2 championnats de 16 équipes seront mis en place le matin (Run and Bike), idem l'après midi. 2 équipes issues d'un même établissement présentant 2 délégations ne participeront pas à la même activité au même moment : le matin, l'équipe 1 pratiquera le Run and Bike et l'équipe 2 la CO, et inversement l'après midi. **Les élèves qui ont fait l'activité appn n°1 le matin ne font pas obligatoirement l'activité n°2 appn l'après midi** Un classement de 1 à 16 sera établi dans chaque championnat. Le total des points rapporté par l'équipe à sa délégation est obtenu en additionnant les classements dans les 3 activités			
APPN 2	**Activité FAMILLE n°1**	**Activité FAMILLE n°2**	**Nombre d'élèves dans l'équipe**	**Mixité**
	Escalade	**Canoe-Kayak**	**4** élèves + 1 enseignant	Mixité possible
	Chacune des 32 équipes participera aux 2 activités : l'une le matin et l'autre l'après midi. Ainsi, 2 championnats de 16 équipes seront mis en place le matin et 2 autres l'après midi. 2 équipes issues d'un même établissement présentant 2 délégations ne participeront pas à la même activité au même moment : le matin, l'équipe 1 pratiquera l'escalade et l'équipe 2 le Canoë-Kayak, et inversement l'après midi. **Les élèves qui ont fait l'activité appn n°1 le matin ne font pas obligatoirement l'activité n°2 appn l'après midi** Un classement de 1 à 16 sera établi dans chaque championnat. Le total des points rapporté par l'équipe à sa délégation est obtenu en additionnant les classements dans les 2 activités.			
EXPRESSION-FORME	**Activité FAMILLE n°1**	**Activité FAMILLE n°2**	**Nombre d'élèves dans l'équipe**	**Mixité**
	Zumba/step	**Taïso**	**4** élèves + 1 enseignant	Mixité possible
	Chacune des 32 équipes participera aux 2 activités : l'une le matin et l'autre l'après midi. Ainsi, 2 championnats de 16 équipes seront mis en place le matin et 2 autres l'après midi. 2 équipes issues d'un même établissement présentant 2 délégations ne participeront pas à la même activité au même moment : le matin, l'équipe 1 pratiquera l'escalade et l'équipe 2 le Canoë-Kayak, et inversement l'après midi. **Les élèves qui ont fait l'activité forme n°1 le matin ne font pas obligatoirement l'activité n°2 forme l'après midi** Un classement de 1 à 16 sera établi dans chaque championnat. Le total des points rapporté par l'équipe à sa délégation est obtenu en additionnant les classements dans les 2 activités.			

Règlements techniques des APS

L'organisateur se réserve le droit de modifier le déroulement des épreuves en fonction des conditions sur place le jour de la finale.
Les enseignants accompagnateurs pourront être mis à contribution pour encadrer chaque épreuve.

- **Rugby Flag :**
  Equipes de 8 joueurs.
  Jeu en 6 contre 6 sur ¼ de terrain de rugby (52m x 35m).
  Contacts entre joueurs interdits.
  Pas de temps mort.
  Victoire : 3 points Nul : 1 point Défaite : 0 point
  En cas d'égalité à la fin du tournoi : plus grand nombre de filles dans l'équipe, puis goal-average particulier, puis général.

- **FUTSAL extérieur si suffisamment de but gonflables sinon reglement fb à 7**
  Equipes de 8 joueurs dont 1 JO.
  Le JO peut être compétiteur mais la priorité sera donnée à l'arbitrage.
  Jeu en 5 contre 5 sur ¼ de terrain de football en herbe.
  Le gardien ne peut utiliser ses mains que dans la zone de 6 mètres ; la remise en jeu suite à une sortie de but se fait à la main. Il ne peut pas utiliser ses mains sur une passe d'un partenaire.
  Toutes les fautes commises entre les 2 surfaces seront sanctionnées par un coup franc direct, mur défensif placé à 5 mètres.
  Toutes fautes commises dans les 2 surfaces seront sanctionnées d'un penalty (7m).
  Toutes fautes intentionnelles et/ou d'antijeu (main volontaire, tirage de maillot, coup à un adversaire…) pourront être sanctionnées d'un penalty.
  Le tacle est rigoureusement interdit, et lui aussi sanctionné d'un penalty (quel que soit l'endroit du terrain où la faute à été commise). Protèges tibias obligatoires.
  Le non respect de l'arbitrage, la contestation et l'énervement seront sanctionnés d'une exclusion de 2 minutes.
  Victoire : 3 points Nul : 2 points Défaite : 1 point Forfait : 0 point
  En cas d'égalité à la fin du tournoi : nombre de filles dans l'équipe, goal-average particulier, puis général, meilleure attaque, équipe la plus jeune.
  Classement de 1 er à 10 ème .

- **Biathlon :**
  Equipes de 4 élèves. L'équipe mettra à disposition de l'organisation un JO lorsqu'elle ne participe pas à la manche.
  L'épreuve se déroule sous forme de relais.
  En qualification, 2 manches de 10 équipes sont mises en place. Au départ, les 10 élèves n°1 partent sur une boucle d'environ 800 m en course à pied. Au bout de 800m, ils arrivent sur le pas de tir et procèdent à 5 tirs sur cibles de type biathlon avec une carabine laser. Le nombre d'échec est comptabilisé, et l'élève fautif devra effectuer un tour de pénalité par échec sur une boucle de 50 m (ex : suite aux 5 tirs, 2 cibles sont atteintes, alors l'élève doit réaliser 3 tours de pénalité). Une fois les tours de pénalité réalisés, il transmet le témoin à l'élève n°2 en lui tapant dans la main et celui-ci s'élance pour la même épreuve…..etc jusqu'à l'élève n°4.
  Suite aux 2 manches de qualification, les 10 meilleurs temps seront retenus pour la manche « Grande Finale » qui permettra de classer les équipes de 1 à 10. Les 10 temps suivants participeront à la manche « Petite Finale » pour classer les équipes de 11 à 20
  Le temps réalisé **lors de ces deuxièmes manches** sera pris en compte en cas d'égalité de 2 délégations au classement scratch (cf paragraphe sur le classement plus bas).

- **Aviron Indoor**
  Equipes de 4 rameurs.
  1 seul ergomètre par équipe.
  Relais de 4 x 250 m. Changement de rameur tous les 250 mètres.
  2 membres de l'équipe peuvent caler les pieds du rameur en action.
  4 manches opposant 5 équipes sont organisées. Suite à ces 4 manches, les 5 meilleurs temps sont reversés dans une finale pour jouer les places se 1 à 5, les 5 temps suivants pour jouer les places 6 à 10….etc
  Attention : seules les 2 mains du rameur peuvent agir sur la poignée, en aucun cas une 3ème main ne peut aider !

- **Course d'Orientation :**
  Epreuve surprise : les modalités de l'épreuve seront expliquées lors de l'accueil

- **ZUMBA/STEP :**
  Les modalités de l'épreuve seront expliquées lors de l'accueil

- **TAISO /SELF DEFENSE :**
  Les modalités de l'épreuve seront expliquées lors de l'accueil

- **ACRO-BRANCHE :**
  Epreuve NON COMPETITIVE : règles de sécurité présices à respecter

- **Escalade :**
  Les modalités de l'épreuve seront expliquées lors de l'accueil.

.

Canoë Kayak :
Epreuve relais forme biathlon avec penalité
Il est nécessaire de **savoir nager** pour participer à cette épreuve. Les élèves seront équipés de gilets.
L'enseignant ne participe pas à cette épreuve.
Epreuve de relais sur la Moselle…

Financement et Transports

- Tous les frais d'organisation, de transports et de récompenses sont pris en charge par l'UNSS Départementale.

Récompenses

- Le vainqueur des Collégiades recevra un trophée, ainsi que les délégations arrivées en deuxième et troisième position.

Le total de participants dans chaque famille est égal à 24 élèves, soit une délégation. Les enseignants répartiront les élèves selon leurs souhaits et transmettront les compositions de leurs équipes au service Départemental UNSS sur la fiche d'inscription qui leur sera adressée.
Une inscription OPUSS sera également mise en place (saisie des accompagnateurs et des 24 élèves participants aux collègiades).
Ce fonctionnement offre une grande souplesse aux enseignants et aux élèves dans la composition des équipes et le choix des activités. En effet, les équipes ne sont pas figées pour la durée du séjour.

Exemple :
Ma délégation pratique en activité 1 (le mercredi matin) les activités collectives, je répartis selon les choix et les envies de chacun :
7 élèves en FUTSAL,
8 élèves en HANDBALL GREEN
5 élèves en BEACH VOLLEY
4 élèves en BIATHLON
Le lendemain matin, ma délégation pratique en activité 2 les activités individuelles. J'ai alors le choix de refondre totalement mes « équipes » : ainsi, un élève ayant participé au FUTSAL la veille pourra participer au RUN AND BIKE le lendemain matin, alors qu'un autre élève de cette même équipe de FUTSAL pourra quant à lui choisir d'intégrer l'équipe D'ERGO-AVIRON qui lui plaît davantage.
Et il en est de même pour toutes les activités quelque-soit la famille concernée !!
Ainsi, l'élève peut choisir les activités qui lui conviennent le mieux et composer son « menu d'activités préférées », et l'enseignant a beaucoup plus de liberté pour composer ses équipes dans chaque famille d'activités. La seule contrainte est de respecter les effectifs d'élèves par activité afin que chacun des 24 élèves soit occupé sur chaque créneau horaire.

COMPOSITION DE DELEGATION POUR LES COLLEGIADES – MERCREDI 10 juin 2015

NOM DE L'ASSOCIATION SPORTIVE : ……

Mode d'Emploi : Cette feuille est destinée à aider les enseignants d'EPS à répartir les **24 ELEVES** de leur délégation dans les 2 familles d'activités proposées. Chaque élève doit choisir **1 activité par famille (soit 2 activités /élève).**

Merci d'être attentifs au nombre d'élèves maximum autorisés par activité !

Lorsque la répartition est finalisée, l'enseignant responsable de la délégation se rend sur **OPUSS** et saisit ses élèves dans la rubrique **« Compétition »** puis **« Collégiades »** **AVANT LE MARDI 09 MAI à 14H00**. Votre inscription sera alors définitivement validée !!

	NOMS et PRENOMS des participants	FAMILLE DES ACTIVITES TOURNOI 1					FAMILLE DES ACTIVITES TOURNOI 2				
		Futsal extérieur 8 joueurs !	**Aviron Indoor** 4 rameurs!!	**Course Orientation** 4 orienteurs !	**Taiso/et ou Self défense** 4 participants	**Canoe Kayak** 4 kayakistes !	**Rugby** 8 joueurs	**Biathlon- Tir à l'arc** 4 participants	**Acro – branche** 4 participants	**Zumba et/ou step** 4 participants	**Escalade** 4 participants
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											
13											
14											
15											
16											
17											
18											
19											
20											
21											
22											
23											
24											